

Avis d'information aux porteurs de parts de l'OPCVM Delubac Pricing Power :

A compter du 09 décembre 2014 et afin d'accroître les possibilités de diversification du portefeuille :

- Le Fonds pourra dorénavant être exposé jusqu'à 40 % maximum de son actif au risque de change des devises des pays de l'UE (contre 25 % maximum précédemment)
- Le nombre de valeurs sélectionnées pourra excéder 25 valeurs sans limitation (contre une fourchette de 25 à 50 valeurs maximum précédemment).

Le prospectus de Delubac Pricing Power sera mis à jour consécutivement en date du 09 décembre 2014